

LA SOCIABILITE A-T-ELLE DISPARU DANS NOS VILLAGES ? L'EXEMPLE D'ASSESE ET DE GESVES

Le milieu rural a beaucoup changé en quelques décennies. Les antennes GSM, commerces divers, enseignes de fast-food, camps de vacances, nouvelles constructions... font désormais partie du paysage rural. Dans ce nouvel environnement, qu'en est-il des relations sociales ? Proximité, distance, conflits, entraide... sont tour à tour utilisés par les ruraux lorsqu'on leur demande de décrire leurs relations de voisinage.

Véronique Clette, sociologue à l'ULB, s'est penchée sur la question. A la demande des communes d'Assesse et de Gesves, elle a analysé les relations de voisinage dans ces deux communes rurales.

Assesse et Gesves font partie des 162 communes rurales de Wallonie. Chacune présente des caractéristiques propres mais toutes deux ont en commun d'avoir connu au cours des dix dernières années une croissance démographique importante.

Mutations et mobilité

La recherche s'inscrit dans un cadre qui prend en compte deux éléments : les mutations que connaît le milieu rural depuis 50 ans et qui brouillent les frontières entre la ville et la campagne, d'une part et le contexte de mobilité généralisée, d'autre part.

La distinction entre une identité rurale et une identité urbaine est remise en cause par ces mutations, d'après la sociologue, c'est pourquoi on cherche à comprendre l'impact des formes territoriales sur la construction de l'identité. Le contexte de mobilités, qu'elles soient quotidiennes vers un point extérieur ou favorisées par le développement des télécommunications, questionne quant à lui les formes d'attachement au lieu de résidence. C'est donc aussi l'identité rurale qui est ici interrogée.

Au terme de cette recherche, il apparaît que la majorité des personnes interviewées utilisent le clivage ville/campagne pour découper et structurer l'espace et pour qualifier des modes de vie mais ce clivage n'apparaît pas comme un élément déterminant en ce qui concerne l'identité. « Le calme, simplement le calme, ne pas avoir 10 personnes au mètre carré, de manière figurée. Principalement le calme. On est moins sur le qui-vive. En ville, on ferme toujours les portes à clé », dit Francis. Les identités d'origine se construisent davantage sur base de territoires situés géographiquement que sur base du clivage ville/campagne. « Nous sommes à Maillen depuis quatre générations ».

Lieu de vie et relations sociales

L'analyse des entretiens menés par la sociologue avec les habitants fait apparaître quatre manières types de considérer son lieu de résidence et de vivre les relations de voisinage. Il s'agit de catégories fictives et non de profils.

La première est intitulée *la rue individuelle* par la sociologue. Pour certains habitants, les extrémités de la rue habitée délimitent l'aire de résidence. Le logement fait partie d'un projet familial et la sociabilité est accessoire. Le partage de l'espace n'entraîne pas de liens particuliers avec les voisins.

Dans la deuxième catégorie, intitulée *la rue englobée*, la maison fait toujours partie d'un projet familial mais elle n'est pas isolée. Elle est située dans une rue qui fait émerger l'idée de localité avec des lieux d'activités, des réseaux de sociabilité et des pratiques comme fréquenter l'épicerie du village. La rue crée du lien social mais il s'agit le plus souvent de relations à caractère privé et informel.

Dans la troisième catégorie, intitulée *l'unité compacte*, le lieu de résidence se conçoit selon une échelle qui dépasse les frontières de la rue. Ce n'est plus seulement le logement qui définit le lieu habité. Ce sont d'autres activités comme le travail, les ancrages familiaux qui circonscrivent ce lieu. Cette manière d'appréhender son lieu de résidence est associée à une sociabilité participant d'une conception collective du territoire. Vivre sur un territoire implique de participer au fonctionnement de cette collectivité.

Dans la quatrième catégorie, *le territoire singulier*, l'idée d'une aire de résidence compacte et circonscrite est inappropriée pour qualifier ce territoire. L'espace est éclaté et la sociabilité a-géographique. C'est le territoire familial et intime qui constitue le territoire de sociabilité principal.

Pour les uns donc, le lieu de vie se limite à la maison, ils entretiennent des rapports individualisés à l'espace qui ne débouchent sur aucune appartenance locale. D'autres, par contre, n'envisagent pas leur lieu de vie sans une insertion locale. Pour certains, le lieu d'habitation est circonscrit par les frontières d'un lieu préexistant : le village, la rue, la commune... Pour d'autres, les formes des frontières fluctuent en fonction des relations d'affinités.

Les différentes formes d'insertion déterminent l'intérêt des personnes pour toute une série d'initiatives locales dont les fêtes. Cependant, elles ne permettent pas d'établir de distinction entre nouveaux et anciens habitants.

Relations sociales de proximité

Les relations concrètes de voisinage ont été approchées par deux biais : la mitoyenneté et l'étranger de proximité.

Deux modes antinomiques illustrent des manières différentes de considérer la séparation entre sa propriété et celle des voisins. Chez certains, l'attachement au bâti dépasse l'intérêt individuel. Ce n'est pas le statut de la propriété privée qui valorise la maison mais le fait qu'elle est perçue comme détentrice de l'histoire du village. Cette relation entre le bâti et le village conditionne les relations à l'ensemble des maisons villageoises, à fortiori la maison voisine.

A l'opposé, apparaît une tout autre conception : celle de la propriété privée comme dans la catégorie « *la rue individuelle* ». Les habitants ne sont pas liés par une identité locale commune et leur mitoyenneté n'implique donc aucune sociabilité spécifique. La ligne mitoyenne circonscrit un espace privé consacré à la réalisation du projet familial et celui-ci n'est franchi que par les proches excluant les voisins avec lesquels il n'y a aucun lien. « Je suis seul à avoir mis des panneaux comme ceci, ce n'est pas pour me couper d'eux, c'est pour avoir mon intimité. Je n'ai pas envie quand je vais sur ma terrasse que d'office les gens viennent et me parlent. J'ai envie qu'il y ait une barrière, je suis chez moi. »

La figure de l'« étranger » apparaît dans des moments de tensions entre voisins. Parfois, on le nomme « Bruxellois », plus occasionnellement « néo-rural ». L'origine de ces tensions est souvent à rechercher dans un désaccord portant sur les pratiques jugées légitimes ou non sur le territoire, par exemple, le fait de vouloir des trottoirs le long des chaussées.

Au cœur de ces tensions, se jouent des confrontations entre des conceptions contrastées de l'espace rural comme cadre de vie et *in fine* du devenir rural, remarque la chercheuse. Les questions qui se posent doivent être gérées à un niveau politique et non pas considérées comme des questions d'identités personnelles. Il faudrait davantage s'intéresser aux différentes conceptions du milieu rural révélées par les relations entre habitants si l'on veut prévenir des conflits liés à ces divergences de conceptions.

Disparue la sociabilité dans nos villages ? Pas vraiment mais elle a changé. Dans un espace de vie éclaté, elle se construit à Assesse et à Gesves à partir des croisements entre les résidents, se limitant le plus souvent aux habitants de la rue. Les enfants, l'entretien des jardins... constituent des amorces de conversations. Des systèmes d'entraide ponctuelle s'établissent entre voisins malgré le peu de temps quotidien passé autour de l'aire de résidence.

Si on veut mettre sur pied des projets viables, il est important, conclut la sociologue, de connaître la diversité et la complexité avec lesquelles les habitants du village organisent leur socialité.

Deux communes rurales

Assesse est qualifiée de « commune rurale à fonction résidentielle importante et proche d'un centre d'emploi » avec un caractère agricole plus faible que la moyenne et un % de navetteurs ayant un trajet de plus de 30 minutes inférieur à la moyenne.

Gesves entre dans la catégorie des « communes agricoles à tendance résidentielle » marquée par un caractère agricole très prégnant mais nettement atténué par rapport aux « communes agricoles » situées majoritairement en Ardenne à distance des zones urbaines. A Assesse comme à Gesves, plus ou moins 90% du territoire est occupé par des surfaces agricoles ou des bois.

Les communes d'Assesse et de Gesves sont situées à une vingtaine de km au sud-est de la ville de Namur qui représente un pôle d'attraction important pour les deux communes en tant que centre scolaire, centre d'emploi et centre commercial.

La croissance démographique est importante dans les deux communes : 26% à Gesves entre 1991 et 2004 et à Assesse 11,1% .

Anne VANHESE, journaliste ACRF – Plein Soleil

L'ACRF souhaite que

les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.

N'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.



Avec le soutien

